



pl 5297

Dépôt : Jacques-Yves Henckes
Date de dépôt : 12 avril 2005

4

MOTION

La Chambre des Députés

- considérant qu'il s'agit d'éviter que les épargnants résidents et surtout les petits épargnants aient à payer une retenue à la source sur leurs revenus de capitaux

invite le Gouvernement à

- à prendre les mesures adéquates pour que tous les épargnants percevant des revenus d'intérêts annuels inférieurs à 3.000 Euro pour une personne et 6.000 Euro pour un couple n'aient pas à supporter de retenue à la source.

J.-Y. Henckes

J.-P. Koepf

G. Gibéryen

R. Mehlen

A. Jaerling